Logo CFDT

DISCRIMINATIONS : Grossesse sans discrimination

Les futures mamans, qu'elles soient salariées, fonctionnaires, ou travailleuses indépendantes, bénéficient d'une protection légale pendant la grossesse, le congé maternité et au retour du congé.

Vous trouverez en annexe le guide du défenseur des droits sur le sujet :

- Comment annoncer sa grossesse à l'employeur ?

- La protection légale des femmes enceintes et en congé maternité

- La reprise du travail

- Les actions du défenseur des droits en cas de discrimination

Guide : Grossesse sans discrimination
Documents
Guide : Grossesse sans discrimination